



2023

ESPACE JEUNESSE

« LA P'TITE GARE »

Dossier d'inscription

SOMMAIRE

Règlement intérieur.....	3-6
Fiche sanitaire (à détacher).....	7-8
Fiche de renseignements (à détacher).....	9
Fiche d'adhésion famille (à détacher).....	11
Projet pédagogique.....	13-19

Centre socioculturel « la P'tite Gare »

35, rue du Maréchal Leclerc 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE

Tel : 02 51 26 92 29 / 06 14 01 17 11

Email : espacejeunesse@lapetitegare.com

Site internet : lapetitegare.centre-sociaux.fr

REGLEMENT INTERIEUR 2023

L'Espace Jeunesse accueille les Color'ados (de 11 ans à 13 ans) et l'Espace Jeunes (de 14 à 17 ans) scolarisés à Saint Gilles Croix de Vie ou demeurant sur la commune, ainsi que les Jeunes Adultes (de 18 à 25 ans). C'est un lieu d'échange, de rencontre, d'organisations de projets, de sorties, de séjours.

La première inscription

Un dossier est à remplir à l'Espace jeunesse avec les parents.

- La fiche de renseignements 2023
- La fiche sanitaire de liaison avec une photocopie des vaccins.
- La fiche de renseignements « adhésion familles 2023 »
- Une attestation de votre Quotient Familial de la CAF ou de la MSA ou votre numéro d'allocataire
- L'éventuel avis de prise en charge de votre CE ou de votre employeur.
- Le règlement par chèque libellé à l'ordre du C.S.C, espèces ou carte bancaire

Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier est incomplet ou si le paiement n'a pas été transmis !

L'inscription nécessite une adhésion familiale au centre socioculturel s'élevant à 8€ lors de la 1ère inscription et à chaque début d'année civile.

Cette cotisation donne droit à toutes les activités de l'Espace Jeunesse pour une année civile. Cependant, lors de sorties, une participation financière supplémentaire peut être demandée ainsi qu'une autorisation parentale spécifique. Pour les Color'Ados, en période de vacances scolaires, les tarifs varient en fonction du quotient familial et de l'habitation à Saint Gilles Croix de Vie ou non.

N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de votre commune si votre quotient CAF est inférieur à 700.

Attention ceci est à titre indicatif car les critères d'attribution sont propres à chaque CCAS.

Au début de chaque année et de chaque été, nous vérifions le quotient familial sur le site professionnel de la CAF. Tout changement en cours d'année scolaire doit être signalé par la famille.

Aucune inscription ne sera acceptée par mail ou par téléphone.

Pour enregistrer une inscription, dans la limite de l'agrément qui nous est accordé, nous devons impérativement être en possession du règlement et du bulletin d'inscription (disponible sur le site internet « lapetitegare.centres-sociaux.fr » ou au centre socioculturel) ou de l'inscription par internet « Le Portail Famille ».

Pour les jeunes désirant découvrir l'Espace Jeunesse, la première journée est accessible en qualité de « visiteur ». Nous ne pouvons pas accepter plus de 3 visites.

Les inscriptions à l'année

➤ Par internet avec « Le Portail Famille »

Vous pouvez inscrire votre enfant par internet. Nicolas FUZEAU, directeur jeunesse, vous donnera accès au site « **Le Portail Famille** », grâce à vos codes d'accès et au protocole à suivre. Cela est très facile et rapide.

→ lapetitegare.portail-defi.net



➤ **Par bulletin d'inscription ou par courrier**

Les inscriptions se font également par bulletin d'inscription ou par courrier (à déposer dans la boîte aux lettres), obligatoirement sur les temps d'ouverture de l'Espace Jeunesse.

Nous pouvons vous accueillir du mardi au jeudi, ainsi que le samedi (hors vacances scolaires). En période de vacances scolaires, les horaires d'accueil sont en fonction du programme d'activités défini. Possibilité de rendez-vous exceptionnellement en dehors de ces horaires.

Mardi	9h-12h30 / 14h-17h
Mercredi	9h-12h30 / 14h-19h
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h
Samedi	14h-19h

Votre interlocuteur privilégié : Mr Nicolas FUZEAU - Directeur de l'Espace Jeunesse « La P'tite Gare ».

Les Horaires

(* les heures d'accueil peuvent être modifiées et adaptées selon les besoins et les attentes du public)

- **Color'ados (11-13 ans)** est ouvert selon les plages horaires suivantes :

Périodes scolaires

Mercredi de 14h à 19h

Samedi de 14h à 19h

(Obligation de rester le temps de l'animation)

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi selon le programme d'activités
13h30-17h30

(Obligation de venir du début à la fin du créneau)

Des soirées, ainsi que des séjours, peuvent être mis en place.

- **L'Espace Jeunes (14-17 ans)** est ouvert selon les plages horaires suivantes :

Périodes scolaires

Mercredi de 14h à 19h

Vendredi de 20h à 22h.

Samedi de 14h à 21h30.

Vacances scolaires

Du lundi au vendredi selon le programme d'activité
14h00-19h00

Des soirées, ainsi que des séjours, peuvent être mis en place.

(Tracts visibles sur le site du Centre Socioculturel : <http://lapetitegare.centres-sociaux.fr/>)

L'encadrement

Il répond aux exigences prévues par la réglementation concernant l'accueil des mineurs. Le directeur est qualifié du diplôme BPJEPS et l'ensemble des animateurs sont des professionnels diplômés de l'animation. L'encadrement peut être complété par des animateurs saisonniers.

Nicolas FUZEAU
Responsable Jeunesse
(B.P.J.E.P.S)



Pierrick LAVERDURE
Animateur Jeunesse
(B.A.F.A)



Adeline MORNET
Animatrice Jeunesse
(Stagiaire B.P.J.E.P.S)



Norme d'encadrement :

1 animateur pour 12 enfants âgés de 11 à 13 ans

1 animateur pour 20 jeunes âgés de 14 à 17 ans dans le local.

1 animateur pour 12 jeunes lors de sorties extérieures

Le taux d'encadrement respecte la réglementation en vigueur, cependant, nous pouvons recruter un animateur supplémentaire lors de certaines activités proposées aux jeunes.

Les vélos et les scooters

Ils sont parqués à l'entrée, près du portail. Correctement stationnés, ils doivent laisser la place à un véhicule de secours de pouvoir accéder à la cour. Pour des raisons de sécurité, une fois passé le portail, les véhicules devront entrer moteur éteint.

Les comportements

Il est rappelé également que les jeunes ne doivent pas avoir de comportements ou d'attitudes :

- Non respectueux des autres personnes (agressives).
- Non respectueux des locaux et du matériel.
- Pouvant mettre en danger physique et moral les autres jeunes.
- Pouvant se mettre personnellement en danger physique.

Le jeune ne doit avoir de discours ;

- Non admis par la loi française (propos raciste, sexiste, et homophobe,)
- Ne respectant pas les autres jeunes et le personnel.

L'alcool et les stupéfiants

Strictement interdit et non admis par la loi, la consommation d'alcool ou de stupéfiants dans les locaux et hors locaux entraînerait le signalement à la famille. Dans le cadre d'un travail de prévention et de pédagogie, une relation d'écoute spécifique sera mise en place avec la famille. Dans certains cas, l'expulsion temporaire du jeune pourrait être envisagée.

Le Tabac

Il est interdit de fumer dans les locaux et hors locaux et pendant le temps d'activités.

La relation amoureuse

Dans un souci de protection des plus jeunes, une attention particulière sera prise de la part des animateurs concernant les « flirts ».

L'objectif n'est pas d'empêcher les jeunes de s'aimer mais de veiller à ce que cela se fasse dans le respect de l'autre partenaire et vis-à-vis du groupe. Ils veilleront particulièrement aux comportements des jeunes de moins de 16 ans.

Il s'agit d'un sujet délicat et aussi les animateurs jugeront des limites de la décence et bienséance et veilleront à ce qu'elles ne soient pas franchies.

Les activités

Les activités constituent un tremplin pour la découverte des loisirs, la rencontre avec les autres et la connaissance de soi et de son environnement. Elles répondent aux attentes et s'adaptent aux souhaits des jeunes.

Le rythme des activités et leur déroulement sont en cohérence avec le projet pédagogique. Les activités se déroulent selon les capacités des jeunes sans esprit de compétition, ni d'élitisme et dans le respect de chacun.

L'inscription est obligatoire pour toutes les activités, le remboursement ne se fera que sur un certificat médical et pour des motifs sérieux.

Les tarifs Color'Ados

Le prix des activités est calculé selon le quotient familial de chacun. Ce quotient vous est délivré par la CAF.

Quotient Familial	0-500	501-700	701-900	901-1400	1401 et +
Forfait 4 heures /habitant Saint Gilles Croix de Vie	2.5€	3€	4€	5€	6€
Forfait 4 heures /habitant hors commune	3.5€	4€	5€	6€	7€

Les tarifs 14-17 ans

Selon le type d'activités, une contribution financière pourra être demandée aux jeunes, notamment pour les sorties, les repas ou autres activités. Cependant, les animateurs veillent à ce que ces animations restent à faible coût pour les jeunes.

Les locaux



Color'ados

Espace Détente

Salle ciné

Accueil

Cuisine

Les responsabilités

Chacun porte la responsabilité du groupe et le groupe porte la responsabilité de chacun.

Un manque de responsabilité individuelle a des incidences sur le plan collectif.

Les partenaires de l'Espace jeunesse, les jeunes comme les adultes, sont responsables des décisions prises ensemble et s'engagent à les respecter.

D'une façon générale, les rapports entre jeunes et adultes sont basés sur l'écoute, la démocratie, l'équité, la tolérance et le respect des différences.

Les jeunes sont ainsi invités à prendre des responsabilités à la mesure de leur âge et de leur capacité.

Le Centre Socioculturel se décharge de toute responsabilité en cas de vol ou perte des effets personnels.

Si un jeune 14-17 ans ne vient pas au local de l'espace jeunes ou dès qu'il en est sorti, il n'est plus sous la responsabilité du directeur de l'Espace jeunes.



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS 2023

Code de l'Action Sociale et des Familles

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM :

.....

.....

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE : / /

GARÇON FILLE

COLOR'ADOS (11-13 ans)

ESPACE JEUNES (14-17 ans)

JEUNES ADULTES (18-25 ans)

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? OUI NON

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ	SCARLATINE
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>				

ALLERGIES : ASTHME oui non ALIMENTAIRES oui non MÉDICAMENTEUSES oui non

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....



.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (PENDANT LE
SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....
.....
.....



Espace Jeunesse « La P'tite Gare » Fiche de renseignements 2023



- Color'Ados (11-13 ans)
Espace Jeunes (14-17 ans)
Jeunes Adultes (18-25 ans)

JEUNE

Nom du jeune
Prénom
Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :
Scolarisation :
Numéro de téléphone du jeune :

FAMILLE

Représentant légal 1 :

Lien de parenté :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél fixe :
Portable :
E-mail :
Profession :
Nom de l'employeur :
Tél employeur :

Représentant légal 2 :

Lien de parenté :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Tél fixe :
Portable :
E-mail :
Profession :
Nom de l'employeur :
Tél employeur :

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (A remplir obligatoirement)

Régime général MSA Autres (précisez)

CAF: N° Allocataire Quotient familial:

MSA: N° Allocataire (n° Sécurité Sociale).....

MUTUELLE : N°

ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE :

DECLARATION du TITULAIRE de L'AUTORITE PARENTALE

Je soussigné(e), M.
Responsable légal de l'enfant

- Inscrit mon jeune à l'espace jeunesse et l'autorise à participer aux différentes activités et sorties proposées par les organisateurs.
 Autorise mon enfant à participer aux activités baignade (plage ou piscine).
 Autorise le centre socioculturel à utiliser CAF PRO (consultation électronique du quotient familial par nos agents accrédités).
 Autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale : médecin, hospitalisation, interventions chirurgicales.
 Dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir AVANT ou APRES la prise en charge effective des jeunes par les animateurs.
 Accepte que mon jeune puisse entrer et sortir librement de l'enceinte de l'espace jeunes.
 Autorise mon jeune à rentrer seul à la maison à la fin des activités.
Sinon, liste des personnes autorisées à venir le chercher :
Nom :
Prénom :
Lien de parenté :
 M'engage à informer l'équipe d'animation de la structure, en cas de changement de ces renseignements.

CONCEDE LE DROIT A L'IMAGE DE MON ENFANT

- Autorise les organisateurs à prendre les photos, des films de mon jeune dans le cadre des activités du centre socioculturel.
 Autorise à les publier (presse, édition papier, site internet, tout support de communication), à des fins non commerciales, et d'information.

REGLEMENT INTERIEUR

- Certifie avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement de l'Espace Jeunesse et m'engage à les respecter.

A le/...../.....

Signature de la personne responsable

Signature du jeune

Le président en qualité de responsable du traitement précise que les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné au secrétariat de l'association. Elles ne seront pas exploitées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus. Conformément au règlement européen n° 2016/679/AE du 27 avril 2016 et à la loi "informatique et libertés" n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de opposition, de portabilité relatif aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat du Centre Socioculturel.

Numéro d'adhérent



Fiche renseignements familles 2023

Accueil de loisirs Ludothèque Espace jeunes loco des savoirs

Apéro/concert – atelier couture – tricot et autres

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail : @

Situation Familiale :

Célibataire En couple Veuve/Veuf

Situation Professionnelle :

Retraité Sans emploi Salarié Etudiant

Commerçant/entrepreneur

Noms et prénoms de personnes vivant dans le foyer :

Adultes :

Enfants :

Dans le cadre de la réglementation des protections de données (RGPD), vous nous autorisez à conserver vos données durant 10 ans. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de les supprimer

Signature

Centre Socioculturel « LA P'TITE GARE »



PROJET PEDAGOGIQUE 2023



ESPACE JEUNESSE

Saint Gilles Croix de Vie

SOMMAIRE DU PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique, présentation.....	14
Découvrir.....	15
S'impliquer.....	16
Prévenir.....	17
Familles.....	18
L'équipe.....	19

Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet Pédagogique découle du Projet Social de l'association Centre Socioculturel « La P'tite Gare ».

Ecrit par le directeur de l'Espace Jeunesse, en concertation avec l'équipe pédagogique, celui-ci met en avant les objectifs pédagogiques que se fixe l'équipe d'animation pour répondre aux objectifs éducatifs des bénévoles de l'association du Centre Socioculturel. L'Espace Jeunesse est un ensemble de projets et d'animations qui ont toutes un objectif ludique et éducatif, se résumant à un choix éducatif partagé entre parents, animateurs et intervenants.

Comment est-il évalué ?

Avec des temps d'échanges avec les jeunes, de manière formelle ou informelle.

En discutant avec les familles.

Durant les réunions d'équipes.

Lors de conseils d'administration.

DÉCOUVRIR

Au sein d'un Accueil de Jeunes, il est primordial pour les jeunes de pouvoir s'ouvrir vers l'extérieur, en allant à la rencontre d'autres publics ou bien à la découverte de nouvelles activités... Les animations interculturelles ou intergénérationnelles permettent notamment d'apprécier les différences de chacun, tout en partageant un savoir-faire proposé par les associations locales. L'équipe d'animation jeunesse a la réelle volonté d'aller au plus proche des jeunes pour les sensibiliser aux multiples activités culturelles, sportives, expressives, artistiques, ... tout en respectant l'environnement qui les entoure. Différentes missions permettent de s'orienter vers cet esprit de découverte.

Sorties

Différentes sorties sont organisées tout au long de l'année pour découvrir ou s'initier à de nouvelles pratiques (sportives, culturelles, artistiques...). Celles-ci sont définies en fonction des projets en cours, ou bien découlent des envies prononcées par les jeunes.

Ecocitoyenneté

Au cours des différentes activités menées par l'Espace Jeunesse, une sensibilisation à l'écologie est menée par les animateurs, notamment par le biais de ces petits gestes du quotidien. Un tri sélectif est en place sur l'ensemble du Centre Socioculturel, et un compost est installé dans la cour de l'Espace Jeunesse. Des matériaux naturels et de récupération sont également utilisés lors des différentes activités afin de redonner vie à des objets destinés à être jetés. Il est important selon nous d'investir les jeunes dans la préservation de l'environnement. Cela passe également par des actions environnementales partagées par les associations territoriales.

Rencontres

Depuis quelques années, les structures jeunesse du Pays de Saint Gilles organisent régulièrement des journées communes afin de mieux se connaître. Cette habitude est bonne à conserver puisqu'elle permet de s'ouvrir à d'autres groupes d'adolescents, tout en échangeant et partageant des moments forts.

Des animations indépendantes sont également partagées avec d'autres structures jeunesse comme la Maison Familiale Rurale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Nous participons aussi à différentes activités proposées sur la commune qui nous permettent de rencontrer différents acteurs locaux dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse notamment (Office Municipal des Sports, bibliothèque, associations culturelles...). Nous proposons également au cours de l'année des animations intergénérationnelles permettant aux jeunes de partager une animation avec parents ou grands-parents. Cela est indispensable à l'ouverture d'esprit de chacun. Des animations avec des associations locales du Centre Socioculturel sont elles aussi mises en place. Toutes ces actions amènent l'Espace Jeunesse à participer activement à la vie culturelle locale.

Séjours courts

Deux séjours sont organisés l'été au sein de l'Espace Jeunesse au profit des jeunes de 11 à 17 ans. Un premier est destiné aux Color'Ados et le second à l'Espace Jeunes. Ceux-ci visent à découvrir un nouvel environnement, tout en responsabilisant le groupe dans la vie en collectivité.

Solidarité

Tout au long de l'année, l'Espace Jeunesse s'investit pour des actions de solidarité, comme le Téléthon, la Banque Alimentaire...

Cette notion de donner de sa personne pour les autres est une valeur importante à partager.

Décentralisation

La ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie étant grande, les jeunes ont de nombreux lieux pour s'amuser et se poser. Cependant, tous ne semblent pas connaître l'existence d'une structure jeunesse au sein de leur commune. Il est donc nécessaire pour nous de se faire connaître auprès de cette population, en allant à leur rencontre. La délocalisation de l'Espace Jeunesse se fait donc régulièrement, ce qui permet un dialogue et une communication directe, où programmes, idées de projets ou de sorties, prévention peuvent être à l'honneur.

Ouverture aux autres services

L'équipe d'animation trouve nécessaire de travailler avec les différents services du Centre Socioculturel. En effet, la structure regorge de professionnels qualifiés dans de multiples domaines qui permettent d'élargir notre champ d'animation. Nous voulons donc entre autres maintenir ces activités passerelles avec l'Accueil de Loisirs, afin de mieux connaître les plus jeunes enfants qui partagent nos locaux. Nous souhaitons également profiter des compétences de la Ludothécaire pour s'initier aux différents types de jeux. Egalement, le service Familles est un riche lieu de ressource pour essayer de répondre aux besoins des parents d'adolescents.

S'IMPLIQUER

La notion d'implication est primordiale pour la construction d'un adolescent. Ce dernier tend à être autonome dans sa façon d'agir seul et en développant sa responsabilisation, ce qui lui permettra d'être acteur de ses loisirs. Il est donc important que le climat de l'Espace Jeunesse soit digne de confiance et de sécurité pour le jeune, ce que l'équipe d'animation veille continuellement à conserver.

Aménagement

Plusieurs espaces sont délimités dans l'Espace Jeunesse afin de répondre aux besoins de chacun. Ainsi, les Color'Ados peuvent profiter d'une salle qui leur est réservée, tout comme la tranche d'âge des 14-25 ans. Dans chaque pièce, un lieu plus calme est à leur disposition pour pouvoir se reposer à n'importe quel moment. Des espaces informatiques, de jeux, de cuisine sont également disponibles. Des espaces adaptés aux tranches d'âge et accessibles à tous. Un accueil jeunesse de qualité sera propice aux échanges, aux débats et à l'émergence de projets.

Projets

L'équipe d'animation a pour mission d'accompagner les jeunes dans leurs projets, qu'ils soient collectifs ou individuels. Ceux-ci sont bien souvent à l'initiative des jeunes, mais l'animateur peut également être force de proposition pour les jeunes. Ce suivi de projets permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie en société dans le respect des autres. Les types de projets sont multiples : ils peuvent être solidaires, préventifs, d'autofinancement, ... Il est important que

les jeunes s'approprient leurs projets et puissent le défendre avec conviction. Cela nécessite donc un intéressement de chacun aux différentes étapes du projet (réflexions, réunions, budget, partenariat...).

Acteurs de leurs activités et de leurs séjours

Il est important pour les jeunes qu'ils puissent s'investir dans la réflexion de leurs activités et de leurs séjours. Cela permet de les responsabiliser et de pouvoir mieux répondre à leurs attentes. Ces démarches sont dans la continuité de la notion de projets précédemment évoquée. Les groupes de jeunes présents en début d'année peuvent notamment se renseigner sur les séjours possibles pour leur tranche d'âge avec l'aide des animateurs. L'équipe d'animation favorisera la prise d'initiative des jeunes sur les démarches de recherches et de renseignements. Des réunions d'informations pourront également être mises place par les jeunes pour présenter le projet réfléchi par le groupe.

Chèques fictifs d'autofinancement

Lors d'actions d'autofinancement, les jeunes s'investissent le temps d'un projet,

d'une journée ou de quelques heures. Pour récompenser ces efforts individuels pour le collectif, une partie de l'autofinancement est reversée aux jeunes actifs lors de ce projet, proportionnellement à leur investissement. Les adolescents peuvent donc bénéficier d'un ou plusieurs chèques fictifs d'une valeur de 5€, pour leur permettre de payer adhésion, activité ou séjour à l'Espace Jeunesse. L'autre partie financière de l'autofinancement est utilisée pour acheter du matériel collectif, ou bien participer à l'élaboration d'une activité collective.

Vie en collectivité

Au sein de la structure jeunesse, l'équipe d'animation veille à ce que chacun puisse s'impliquer et s'investir sereinement dans la vie collective. Pour cela, des règles de vie en société sont mises en places par l'animateur ou bien par le groupe lui-même. Le respect de l'autre est une règle non négociable au cœur de la structure. Cela passe par des gestes et phrases quotidiennes (comme le bonjour...) ou bien par des outils de communication (tableau des tâches à effectuer)...

PREVENIR

Pour qu'un jeune puisse se construire sereinement, il est nécessaire que celui-ci soit informé des risques et dangers qui peuvent l'entourer. L'important est tout d'abord d'assurer sa sécurité physique et affective. Pour cela, des règles d'hygiène sont instaurées au sein de l'Espace Jeunesse. De nombreux temps de prévention sont également mis à sa disposition sur des thématiques qui lui sont adaptées. Le bien-être personnel est la base d'une vie saine et sereine.

Documentation

Lors de leur venue à l'Espace Jeunesse, les jeunes peuvent trouver de la documentation sur diverses thématiques de prévention. Les animateurs veillent à ce que la documentation soit adaptée au public, aux tranches d'âges, et aux projets de prévention en cours. Ainsi, l'équipe d'animation pourra mettre à disposition des jeunes des informations concernant les conduites addictives (tabac, drogues, alcool...), la sexualité, les dangers du soleil ou des écrans, l'importance d'une bonne alimentation...

Lieu ressource

L'Espace Jeunesse se veut être un lieu ressource pour tout ce qui concerne l'accès aux droits et aux informations (prévention, formations, emploi, jobs d'été, chantiers citoyens...). C'est un lieu où les jeunes peuvent venir échanger avec le groupe ou les animateurs à propos des diverses thématiques. L'équipe d'animation a également un rôle de relais et d'orientation vers différents pôles spécialisés (l'IREPS, la Maison des Adolescents, La Métairie, le Planning Familial,...). A tout moment, les jeunes ont la possibilité de venir questionner ou interpeler les animateurs sur des sujets problématiques ou énigmatiques pour eux.

Projets de prévention

Tout au long de l'année, plusieurs projets de prévention sont mis en place. Ceux-ci sont adaptés au public reçu, et diverses sensibilisations sont menées pour aborder le sujet. Ainsi, des soirées débats peuvent être mises en place, ou bien des actions de prévention (sur la plage ou dans la rue pour la préservation de l'environnement, les dangers du soleil, du tabac...). Pour le choix des thématiques, les animateurs concertent les jeunes et les familles pour cibler au mieux les attentes et besoins du public. L'écoute des attentes permet également une plus importante implication des jeunes par la suite, et donc une sensibilisation plus aboutie. Pour permettre à ce type de projets d'avancer, il est nécessaire de s'entourer de spécialistes. Ainsi, l'équipe d'animation pourra faire appel à différents partenaires pour mener actions de sensibilisation ou simplement un conseil à la réalisation du projet (ex : Ligue Contre le Cancer, Alcool Assistance, Maison des Adolescents,...). Une réelle motivation de notre part est également de faire un lien important avec les associations de solidarité locales qui sont un formidable relais d'informations pour les jeunes et les familles.

Repas

La prévention alimentaire est également indispensable dans un accueil collectif de mineurs. Que cela soit lors de séjours, de sorties, ou bien de repas organisés à l'Espace Jeunesse, il est primordial de confectionner avec les jeunes le repas qu'ils mangeront. En plus de la gestion du budget et des courses, nous veillons à évoquer avec eux les questions d'équilibre et de découverte alimentaire. Ces moments d'éducation à la santé permettent des moments conviviaux, collectifs et de détente. Nous proposons également des goûters variés et équilibrés, qui peuvent être confectionnés par les jeunes lors d'ateliers cuisine. Le choix des produits est également orienté vers la qualité (ingrédients bio notamment) et la proximité. Une alimentation plus locale aura son importance sur le respect de son environnement.

Rythme

Tout au long de la journée, l'adolescent, qui vit une période où son corps grandit beaucoup et requiert beaucoup d'énergie, a un cycle avec plusieurs pics d'attentions et de variations. Nous respectons son propre rythme de développement et nous adaptons en fonction de celui-ci.

FAMILLES

Le Centre Socioculturel se révèle être un lieu complémentaire à celui de l'école et de la vie familiale. Bien que pour certains parents, emmener son jeune à la structure jeunesse peut demeurer une contrainte (professionnelle par exemple), nous souhaitons que cet endroit reste un lieu d'échange, de partage et de découverte. L'accueil des parents est notamment un instant important de la journée, où se construisent confiance et convivialité. L'investissement des familles a un rôle important dans l'équilibre de la structure, puisque celles-ci sont les principales actrices de l'éducation des enfants. L'information et l'écoute permettront donc une dynamisation au quotidien de la vie de l'Espace Jeunesse.

Temps de rencontres

L'accueil du public est un moment important de la journée. En plus de mettre à l'aise le jeune dès son arrivée, ce moment est également l'occasion d'un moment d'échange et de partages d'informations avec le parent. Parfois, ce dernier a également le besoin d'être rassuré par l'équipe d'animation avant de laisser son enfant sous notre responsabilité. Il est également nécessaire pour l'animateur de s'informer auprès de la famille sur le vécu extérieur à la structure (sommeil, comportement...) pour mieux connaître les besoins spécifiques du jeune pour la journée. Cet accueil un peu plus individualisé permet d'installer un climat de confiance, de sérénité et de sécurité avec la famille. Des temps de rencontres sont aussi favorisés comme les réunions d'informations, les soirées bilans et photos de séjours, des soirées repas...

Il n'est pas toujours possible pour les parents d'accéder à ce temps de rencontre. Il est important pour les animateurs de permettre à chacun un confort d'organisation pour les familles. Le portail famille est mis en place pour des inscriptions plus rapides,

disponibles à la maison, avec la possibilité tout de même d'échanger avec l'équipe d'animation pour ne pas couper le contact.

Actions d'autofinancement

Lors d'autofinancements menés par les jeunes, les animateurs ont un rôle d'accompagnement pour eux. Cependant, les parents sont les bienvenus lors de ces journées pour apporter leur soutien et leurs conseils à leurs enfants. Il est important pour l'équipe d'animation de laisser une place aux familles lors de ces moments pour que jeunes et parents se retrouvent le temps d'une action commune. Cela permet aux jeunes de faire découvrir à sa famille l'environnement dans lequel il vit. Nous sommes bien conscients que, parfois, l'Espace Jeunesse est un lieu qui est propre au jeune chez certaines familles, et que les parents ne souhaitent pas trop s'immiscer dans son monde. Cependant, ce sont des moments privilégiés pour des temps de partage avec son adolescent.

Ateliers parents d'ados

Pour répondre aux différentes préoccupations sur la parentalité ou d'ados, ou bien pour poursuivre avec la famille des projets de prévention, nous menons au cours de l'année quelques ateliers parents ados. Cela permet de se questionner et d'échanger ensemble, avec des regards bien différents sur plusieurs thématiques désirées par le public. Cela peut également être l'occasion de partager, lors d'une animation, un moment familial pas toujours évident à vivre à la maison.

Relai d'information

La parentalité d'adolescents présente plusieurs préoccupations pour certaines familles. En plus de proposer des ateliers liés à cette thématique, l'équipe d'animation tient un rôle de relai vers d'autres professionnels chargés d'accompagner le parent ou le jeune. Le réseau de l'animateur permet d'orienter la famille vers une recherche de solution qui pourrait être méconnue par celle-ci. Un travail commun avec la Maison Des Adolescents (MDA), qui réalise des permanences dans les locaux du Centre Socioculturel, vient compléter tout cela.

L'ÉQUIPE

Le bon fonctionnement de l'Espace Jeunesse repose en grande partie sur les qualités humaines de son équipe d'animation. Celle-ci est composée d'animateurs diplômés, qui se réfèrent à la réglementation en vigueur, est tenue garante de la sécurité du jeune. Les animateurs ont également pour mission de conserver un bon relationnel avec les familles. Le directeur se doit d'établir un climat d'écoute et de confiance au sein de l'équipe pour assurer une bonne harmonie de travail. Les différentes compétences des animateurs permettent un élargissement des techniques d'animations proposées aux pré-adolescents et adolescents de la structure.

Sécurité

L'équipe met tout en œuvre pour assurer la sécurité physique et affective du jeune qui lui est confié. Elle est constituée de professionnels de l'animation, diplômés de : BAFA, BPJEPS, brevet de Surveillant de Baignade (pour les sorties plage). Cette équipe est constituée d'un directeur (Nicolas FUZEAU) et d'une animatrice jeunesse (Pierrick LAVERDURE) à l'année. Elle sera accompagnée d'une stagiaire en BPJEPS pour l'année 2023. Pour la période estivale, des animateurs saisonniers (eux aussi diplômés) viennent en renfort, pour mener à bien ce projet pédagogique.

Communication (visibilité, présences scolaires, ...)

Afin de mieux se faire connaître, et de pouvoir communiquer plus facilement auprès des jeunes et des familles, différents outils sont utilisés par l'équipe d'animation. Tout d'abord le support papier permet la diffusion de tracts au sein de la structure, ou bien pour donner aux jeunes lors de nos interventions dans la commune. Les différentes informations sont également diffusées par mail, où le listing de contacts de parents est un réseau privilégié. Les informations circulent également sur nos comptes Facebook et Instagram, largement utilisés par les jeunes, et que nous

Tâchons de faire vivre régulièrement. Un mur d'expression dynamique permet également d'échanger librement au sein de l'Espace Jeunesse. Celui-ci est géré et modéré par les animateurs. La communication de l'Espace Jeunesse est en perpétuelle évolution.

Présences dans les collèges

Il n'est pas toujours évident de pouvoir rencontrer les jeunes sur l'ensemble d'une commune. Afin de se faire connaître auprès d'eux, l'équipe d'animation veille à se rendre régulièrement sur les « lieux de vie » des adolescents de Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Le Skate-Park est notamment un endroit très fréquenté. De plus, nous maintenons plusieurs présences dans les établissements scolaires de la commune chaque année. Cela permet de pouvoir leur transmettre nos projets d'animations pour les vacances ou les séjours, d'être repérés, et de créer du lien avec ce public.

Bénévoles

L'association du Centre Socioculturel « La P'tite Gare » ne pourrait pas vivre correctement sans les nombreuses présences des bénévoles tout au long de l'année. Ces derniers alternent entre gestion de l'association, soutien aux techniciens lors de manifestations, réunions de commissions de service... La commission jeunesse (composée

d'administrateurs, de parents bénévoles...) se réunit plusieurs fois dans l'année pour évoquer les orientations de la structure jeunesse. Ces mêmes personnes donnent également de leur temps pour accompagner les jeunes lors des différents projets mis en place.

